



D3210-Direction générale des services-Assemblées

DELIBERATION N° D.2025.03.19 du Conseil municipal du 13 mars 2025

Commissions municipales permanentes chargées d'étudier les questions soumises au Conseil municipal de Versailles.

6ème actualisation.

Remplacement d'élus au sein des commissions "administration générale, vie économique et finances" et "urbanisme, travaux et logement.

Date de la convocation : 6 mars 2025

Date d'affichage : 14 mars 2025

Nombre de conseillers en exercice : 53

Secrétaire de séance : Mme Marie-Agnès AMABILE

Rapporteur : M. François DE MAZIERES

Président : Monsieur François DE MAZIERES

Sont présents :

M. Jean-Pierre LAROCHE DE ROUSSANE, Mme Pilar SALDIVIA, M. Michel BANCAL, M. François DARCHIS, M. Charles RODWELL, M. Nicolas FOUQUET, Mme Claire CHAGNAUD-FORAIN, M. Jean-Yves PERIER, M. Bruno THOBOIS, Mme Corinne FORBICE, M. Alain NOURISSIER, Mme Nadia OTMANE TELBA, M. Arnaud POULAIN, Mme Anne-Lys DE HAUT DE SIGY, M. Christophe CLUZEL, Mme Marie-Pascale BONNEFONT, M. Xavier GUITTON, Mme Anne JACQMIN, Mme Emmanuelle DE CREPY, Mme Dominique ROUCHER-DE ROUX, Mme Stéphanie LESCAR, Mme Marie-Agnès AMABILE, Mme Marie BOELLE, M. Michel LEFEVRE, M. Gwilherm POULLENNEC, Mme Sylvie PIGANEAU, Mme Céline JULLIE, M. Moncef ELACHECHE, Mme Brigitte CHAUDRON, Mme Béatrice RIGAUD-JURE, M. François DE MAZIERES, M. François-Gilles CHATELUS, M. Philippe PAIN, Mme Florence MELLOR, M. Eric DUPAU, Mme Nicole HAJJAR, Mme Martine SCHMIT, M. Erik LINQUIER, M. Wenceslas NOURRY.

Absents excusés:

Mme Marie-Laure BOURGOUIN-LABRO, M. Fabien BOUGLE, Mme Anne-Lise JOSSET, Mme Stéphanie BELNA, M. Pierre FONTAINE.

M. Emmanuel LION (pouvoir à M. Jean-Pierre LAROCHE DE ROUSSANE), Mme Annick BOUQUET (pouvoir à M. Nicolas FOUQUET), Mme Anne-France SIMON (pouvoir à M. Moncef ELACHECHE), Mme Muriel VAISLIC (pouvoir à Mme Emmanuelle DE CREPY), M. François BILLOT DE LOCHNER (pouvoir à Mme Céline JULLIE), Mme Ony GUERY (pouvoir à M. Christophe CLUZEL), M. Thierry DUGUET (pouvoir à M. Philippe PAIN), M. Olivier DE LA FAIRE (pouvoir à Mme Brigitte CHAUDRON), Mme Corinne BEBIN (pouvoir à Mme Sylvie PIGANEAU).

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2121-21 et L.2121-22 ;

Vu la délibération n° D.2020.05.19 du Conseil municipal de Versailles du 27 mai 2020 relative à la constitution et à l'élection des membres des commissions municipales permanentes pour la mandature 2020-2026 ;

Vu la délibération n° D.2024.09.66 du Conseil municipal de Versailles du 26 septembre 2024 relative à la cinquième actualisation de la composition des commissions municipales permanentes ;

Vu la délibération n° D.2024.12.101 du Conseil municipal de Versailles du 12 décembre 2024 relative à l'installation de M. François Billot de Lochner en qualité de conseiller municipal ;

Vu la démission de M. Jean Sigalla du Conseil municipal de Versailles ;

- En application de l'article L.2121-22 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres.

Elles sont convoquées par le maire, qui en est le président de droit. Dans cette première réunion, les commissions désignent un vice-président qui peut les convoquer et les présider si le maire est absent ou empêché.

Dans les communes de plus de 1 000 habitants, la composition des différentes commissions doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale.

Aussi, par la délibération du 27 mai 2020 modifiée en dernier lieu par délibération du 14 décembre 2023 susvisées, le Conseil municipal en a déterminé le nombre, leurs intitulés, ainsi que le nombre de membres les composant pour la mandature actuelle :

- administration générale, vie économique et finances..... 17 sièges,
- urbanisme, travaux et logement..... 17 sièges,
- enseignement, jeunesse, culture, sports, famille et social..... 18 sièges.

- M. Jean Sigalla, membre de la commission « administration générale, vie économique et finances », a démissionné du Conseil municipal de Versailles. A la suite de cette démission, M. François Billot de Lochner a été installé dans ses fonctions de conseiller municipal de Versailles.

Par ailleurs, Mme Anne Jacqmin, jusqu'alors membre de la commission « urbanisme, travaux et logement », souhaiterait désormais intégrer la commission « administration générale, vie économique et finances ».

Il est par conséquent proposé, par la présente délibération, de procéder aux nouvelles désignations suivantes dans les commissions, conformément aux choix des élus concernés :

- Mme Anne Jacqmin intègre la commission « administration générale, vie économique et finances »,
- M. François Billot de Lochner intègre la commission « urbanisme, travaux et logement »,

Conformément à l'article L.2121-21 susmentionné, le vote a lieu au scrutin secret ou public si le Conseil municipal le décide à l'unanimité.

Les autres candidats sont appelés à se faire connaître.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'adoption du Conseil municipal :

APRES AVOIR DELIBERE, DECIDE,

- 1) de procéder au scrutin public, le Conseil municipal l'ayant décidé à l'unanimité et conformément à l'article L.2121-21 du Code général des collectivités territoriales, aux changements suivants au sein des commissions communales permanentes de la ville de Versailles :
 - Mme Anne Jacqmin intègre la commission « administration générale, vie économique et finances », à la place de la commission « urbanisme, travaux et logement »,
 - M. François Billot de Lochner intègre la commission « urbanisme, travaux et logement » ;
- 2) les listes actualisées des élus membres des commissions communales permanentes sont les suivantes :

Commission administration générale, vie économique et finances :

1 Dominique ROUCHER – DE ROUX	10 Eric DUPAU
2 Alain NOURISSIER	11 Pierre FONTAINE
3 Jean-Pierre LAROCHE de ROUSSANE	12 Arnaud POULAIN
4 Charles RODWELL	13 Olivier de LA FAIRE
5 Florence MELLOR	14 Ony GUERY
6 Martine SCHMIT	15 Moncef ELACHECHE
7 Eric LINQUIER	16 Pilar SALDIVIA
8 Béatrice RIGAUD-JURE	17 Anne JACQMIN
9 Philippe PAIN	

Commission urbanisme, travaux et logement :

1 Marie BOELLE	10 Marie-Agnes AMABILE
2 Michel BANCAL	11 Nicole HAJJAR
3 Emmanuel LION	12 François DARCHIS
4 Gwilherm POULLENNEC	13 Thierry DUGUET

5 Brigitte CHAUDRON	14 Fabien BOUGLE
6 Wenceslas NOURRY	15 Stéphanie BELNA
7 Marie-Pascale BONNEFONT	16 Anne-France SIMON
8 Xavier GUITTON	17 François BILLOT DE LOCHNER
9 Nadia OTMANE-TELBA	

Commission enseignement, jeunesse, culture, sports, famille et social :

1 Emmanuelle de CREPY	10 Corinne FORBICE
2 Claire CHAGNAUD-FORAIN	11 Michel LEFEVRE
3 Corinne BEBIN	12 Stéphanie LESCAR
4 François-Gilles CHATELUS	13 Jean-Yves PERIER
5 Sylvie PIGANEAU	14 Bruno THOBOIS
6 Annick BOUQUET	15 Anne-Lise JOSSET
7 Anne-Lys de HAUT de SIGY	16 Muriel VAISLIC
8 Marie-Laure BOURGOUIN-LABRO	17 Christophe CLUZEL
9 Nicolas FOUQUET	18 Céline JULLIE

M. le Maire soumet les conclusions du rapporteur au vote du Conseil municipal.

Nombre de présents : 39

Nombre de pouvoirs : 9

Nombre de suffrages exprimés : 48 (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité par 48 voix

Cet acte est susceptible d'être déféré devant le tribunal administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de son affichage.